



BASE DE LOISIRS DE SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

INAUGURATION

DOSSIER DE PRESSE

2 juin 2023



VICHYCOMMUNAUTÉ

BASE DE LOISIRS DE SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

Reconnue comme « pôle d'équilibre » au nord de l'agglomération, Saint-Germain-des-Fossés est une commune structurante pour laquelle Vichy Communauté a souhaité renforcer le service et l'accueil mais aussi favoriser l'implication dans la dynamique de développement des loisirs et du tourisme.

Dédiée aux loisirs et à la pratique de la pêche, la base de loisirs de Saint-Germain-des-Fossés est composée de deux plans d'eau séparés par une digue sur laquelle passe la Via Allier qui permet de se déplacer en mobilité douce tout en respectant les différentes activités du site.

Le projet s'inscrit dans un contexte de loisirs et tourisme comprenant notamment :

- **les bords d'Allier et la voie verte réalisée entre Saint-Yorre et Billy favorisant les modes doux de déplacements ;**
- **la possibilité de pêche dans l'Allier ;**
- **le Lac d'Allier et ses abords à Vichy et Bellerive-sur-Allier ;**
- **la navigation (petites embarcations, canoës, kayaks) sur l'Allier,**
- **et bien entendu les bases de loisirs de Saint-Yorre (inaugurée le 26 mai) et de Saint-Germain-des-Fossés (inaugurée ce jour).**



Une base de loisirs au cœur de la nature



Le projet de territoire AGIR 2035 place la reconquête des cœurs de bourgs et de villes parmi ses priorités. Des actions sont programmées dans ce cadre tel que l'apport d'un soutien financier aux 3 communes qui constituent les « pôles d'équilibre » du territoire : Le Mayet-de-Montagne, Saint-Germain-des-Fossés et Saint-Yorre.

C'est dans ce cadre que l'agglomération investit pour la réalisation de la base de loisirs de Saint-Yorre et de celle de Saint-Germain-des-Fossés.

La Via Allier au cœur de la future base de loisirs



L'axe de la rivière Allier constitue la colonne vertébrale du territoire de Vichy Communauté. L'accessibilité à la base de loisirs de Saint-Germain-des-Fossés en vélo fait partie intégrante du projet, prolongement en rive gauche de la Via Allier, offrant une balade de 27 km dans l'agglomération vichyssoise.

La Via Allier traverse la nouvelle base de loisirs sur une digue entre l'étang de pêche au nord et celui dédié aux activités nautiques, au sud. La piste cyclable traverse la base de loisirs, en explore chaque recoin et permet d'en faire le tour avant de traverser le Mourgon. La passerelle



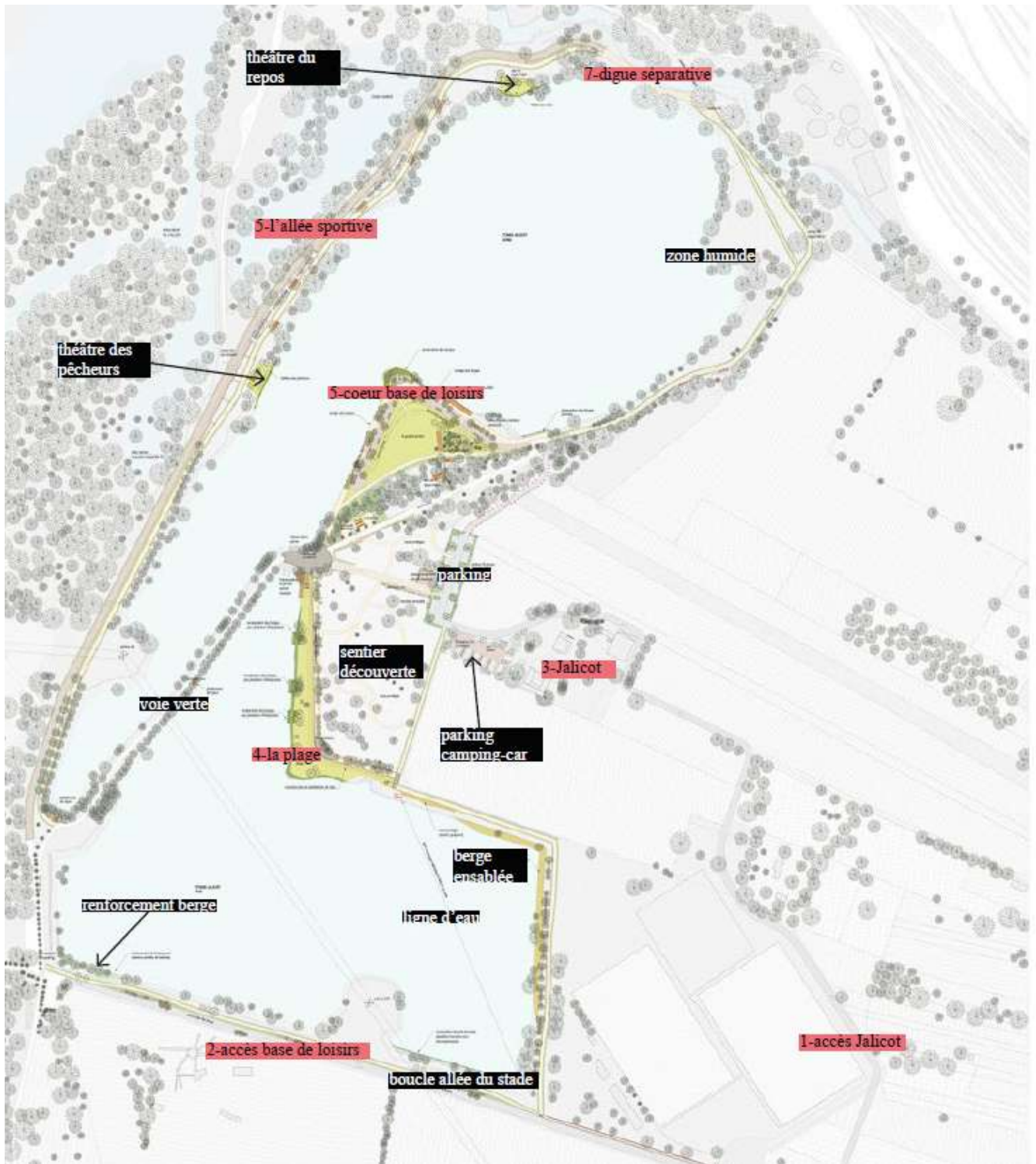
du Mourgon*, spécialement aménagée, offre une continuité de parcours avec un franchissement confortable d'une rive à l'autre, permettant à deux vélos de se croiser.

Les espaces naturels situés le long de la rivière, tant au sud (à Saint-Yorre et à Abrest) qu'au nord (à Saint-Germain-des-Fossés et à Billy) représentent des leviers pour l'aménagement d'espaces de loisirs attractifs et structurant pour les territoires.

***Financée par : l'État, la Région Auvergne- Rhône-Alpes, Vichy Communauté.**

Un projet axé autour de l'eau

Sur les communes de Saint-Germain-des-Fossés et de Billy, des plans d'eau issus des anciennes divagations morphologiques de la rivière Allier et d'anciennes zones d'extraction de granulats sont implantés sur 5 kms environ. Les travaux lancés en avril 2022 ont permis d'aménager ces plans d'eau et d'ouvrir l'accès à ces espaces. L'agglomération s'est appuyée sur ces plans d'eaux pour aménager la nouvelle base de loisirs tout en redonnant une certaine capacité de mobilité à la rivière allier et à son affluent le Mourgon.



Les aménagements de la base de loisirs

Le nouvel espace créé aux plans d'eau Jalicot est dédié aux loisirs et à la détente, il permet la pratique de la pêche, des activités nautiques et de la promenade. Une plage, un parcours sportif, des aires de pique-nique ou encore un espace de petite restauration ont été aménagés.

Un parking principal accueille les usagers de la base de loisirs. Parfaitement adapté à la fréquentation du site avec ses 35 places, il devrait prochainement accueillir des ombrières photovoltaïques. Des places de stationnement permettent aux pêcheurs d'accéder au plus près des plans d'eau et de l'Allier.

Des parkings secondaires ont été pensés au niveau du stade de foot et sur le chemin du pont des Iles à proximité de la Via Allier.

Une aire de camping-car a également été aménagée...

L'Allée du Stade a été entièrement redessinée avec un cheminement piétons et cyclistes permettant de relier le bourg de Saint-Germain-des-Fossés à la rivière Allier.



Une faune et une flore préservées

Les aménagements imaginés pour ce projet s'inscrivent dans une démarche de préservation et de valorisation de l'espace naturel (préservation d'habitats naturels d'intérêts européens accueillant des espèces de faune et de flore remarquables).

Cistude et castor se partagent également cette vaste étendue.

Une ligne de bouées limite la navigation sur l'étang le plus au sud et protège notamment les Hirondelles de rivage et les Guépriers d'Europe dont les sites de nidification ont été restaurés.



Le plan d'eau Robert Jalicot au nord, dédié à la pêche

Les étangs de Saint-Germain-des-Fossés se situent au cœur du bassin fluvial de l'Allier. Ils ont été créés par l'entreprise Jalicot pour exploiter les graviers laissés par la rivière Allier. Ces vastes étendues créent un environnement bucolique et intemporel avec un horizon dégagé sur les berges du Mourgon et sur l'Église de Saint-Germain-des-Fossés. Ces éléments sont mis en valeur dans les nouveaux aménagements.



Le théâtre des pêcheurs offre une vue imprenable sur le clocher de la basilique Notre Dame.



La passerelle du Mourgon est mise en valeur par un mur en gabions qui s'intègre parfaitement au paysage.

Dans une volonté de créer un site accessible à tous, un grand ponton en bois PMR avec une ligne basse a été créé. Il permet aux pratiquants à mobilité réduite de ne pas être isolés lors des activités de pêche. Cet espace privilégié sur l'eau est ouvert à tous hors compétition et accueille déjà les pêcheurs le plus expérimentés.



Les travaux entrepris sur le plan d'eau ont conforté les berges afin de limiter les glissements. Des murs de soutènement en rondin et autres caisson végétalisés ont été créés tout autour du plan d'eau et pour limiter la divagation naturelle du Mourgon.



Du mobilier et des tables de pique-nique complètent cette zone intelligemment partagée entre pêcheurs et promeneurs offrant de quoi se prélasser à tout heure à l'ombre des grands arbres préservés de cette vaste étendue en herbe.



Un parcours sportif

Des agrès ont été installés pour permettre aux usagers de la Via Allier ou aux visiteurs de la base de loisirs de s'essayer à un parcours sportifs à la fraîcheur du bord de l'eau.



Le plan d'eau Marcel Jalicot au sud, dédié aux activités nautiques

Au sud de la base de loisirs, une végétation en pelouse atteint l'eau pour profiter du panorama sur les activités nautiques proposées dès ce mois de juin ou depuis un ponton contemplatif sur la digue.

Une zone nautique et son ponton en bois permettent aux pédalos, kayaks, vélos sur l'eau et paddles de profiter de l'eau le temps d'une initiation ou d'une balade en pleine nature.

Du mobilier, tels que des bancs, complète cet ensemble en parfait harmonie avec le paysage.



Un espace de petite restauration (food truck) et des sanitaires permettent aux promeneurs de la Via Allier de faire une halte bienvenue à mi chemin entre Vichy et Billy et aux visiteurs de profiter des activités nautiques de façon durable.

La société Ô Plan d'eau gère cet espace de détente aux beaux jours et proposera des animations au fil de la saison (renseignements au 07 49 35 68 11).

Ce nouveau point d'accueil sur la commune de Saint-Germain-des-Fossés permet de canaliser et de gérer les flux, de proposer les aises nécessaires au maintien du bon état du site.

À terme, le site s'enrichira de l'ensemble immobilier autour de la maison de l'horloge qui sera aménagé pour proposer une offre de gîte et petite restauration.

La commune a acquis cet ensemble bâti, anciennes maisons d'habitations des carriers, qu'il faut entièrement restaurer et mettre aux normes actuelles d'accueil à proximité immédiate du nouveau parking et de l'aire de camping cars.

19 août spectacle de drones : Bourdonner en Bourbonnais 2023

Du 24 juin au 26 août le Conseil Départemental de l'Allier organise un festival en 11 spectacles de 500 drones lumineux et feux d'artifice. Ce festival de spectacles de drones lumineux en sites naturels sur la thématique de l'eau s'installe à la base de loisirs de Saint-Germain-des-Fossés le 19 août pour une soirée féérique et ouverte à tous.

Dates clés

Mai 2022 : début des travaux d'aménagement de la base de loisirs

Fin juin 2022 : fin des travaux de terrassement et d'aménagement des plans d'eau

1^{er} juin 2023 : ouverture de la base de loisirs

2 juin 2023 : inauguration

Juin 2024 : fin des travaux des maisons Jalicot qui regrouperont 3 logements qui seront gérés par la commune, un espace de petite restauration et des sanitaires

Plan de financement

Montant total HT des travaux : 2 900 000 €

Dont :

870 000 € de l'État

960 000 € du Département de l'Allier

580 000 € de Vichy Communauté

490 000 € de la commune de Saint-Germain-des-Fossés

Les montants investis portent sur : les travaux préparatoires, terrassements, assainissement, signalisation, ouvrages, protections des berges, espaces verts, gradins, chaussée et bordure, mobiliers urbains, renaturation et prestations externes (maitrise d'œuvre,...).

Maitrise d'œuvre : Agence Réseau(x), Agence TER, BRLi

Maitrise d'ouvrage : Vichy Communauté et la commune de Saint-Germain-des-Fossés



DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE

Direction de la communication Vichy Communauté

+33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)6 24 60 62 88 - communication@vichy-communaute.fr



VICHYCOMMUNAUTÉ